

Protection des pieds - normes

Bottes

selon DIN EN ISO 20347 sans embout de protection des orteils. Si un embout est présent, il ne fait l'objet d'aucune exigence.

selon DIN EN ISO 20345 avec embout de protection des orteils pour les chocs à un niveau d'énergie équivalent à 200 J.

Signification des catégories

S4 antistatique, absorption d'énergie au niveau du talon

S5 comme S4 + semelle intercalaire en acier + semelle profilée

Chaussures de sécurité

Signification des catégories

S1 Basés sur les chaussures de sécurité selon EN ISO 20345 S1, ces modèles sont équipés d'un cuir particulièrement imperméable et parfaitement adaptés aux domaines et lieux exposés à l'humidité.

S1P Correspond à toutes les exigences de base selon EN ISO 20345, avec un équipement supplémentaire comprenant d'importantes fonctions de sécurité, comme p ex. la capacité d'absorption d'énergie au niveau du talon et le semelle antistatique.

S2 Correspond à toutes les exigences de base selon EN ISO 20345 S1, avec un équipement supplémentaire comprenant une semelle intercalaire anti-perforation.

S3 Fondés sur la norme EN ISO 20345 S2, ces modèles sont équipés d'une semelle intercalaire anti-perforation. Le cuir particulièrement imperméable protège contre l'humidité. La semelle profilée garantit une démarche assurée.

SB Correspond à toutes les exigences de base selon EN ISO 20345.

Signification des exigences supplémentaires

SRC Résistance au glissement

HI
Isolation contre la chaleur

CI
Isolation contre le froid

P
Sécurité anti-perforation

ESD
Electro Static Discharge
Décharge électrostatique

Semelles orthopédiques selon BGR 191
Des chaussures selon BGR 191 peuvent être fournies.
Divers modèles en stock.

17.01.2018